

# SPECIAL BUDGET 2022

Flash Infos Municipales – Juin 2022

## INTRODUCTION

Deuxième budget réalisé par votre équipe municipale en collaboration avec les agents de la commune, ce travail a été réalisé avec une meilleure compréhension des obligations et des contraintes mais aussi avec une meilleure vision des projets.

En effet, tout au long de l'année 2021, le suivi mensuel des dépenses de fonctionnement nous a permis une première réduction et la construction d'une trajectoire pour les prochaines années.

Par ailleurs, la priorisation de tous les projets imaginés par l'équipe municipale et la construction d'une simulation des emprunts possibles aboutit sur un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui dessine le futur de la commune.

Ce second budget du mandat est donc le résultat d'une volonté de stabilisation du fonctionnement des finances communales afin de sécuriser la réalisation des futurs projets.

**NOTRE ENGAGEMENT, ÉLUS COMME SERVICES, N'EST PAS DE DÉPENSER MOINS, MAIS DE DÉPENSER MIEUX!**

**Budget 2022**  
**3 339 394 €**

**FONCTIONNEMENT**  
**2 390 892 €**

**INVESTISSEMENT**  
**948 502€**

- Dont **295 968 €** de remboursement du capital de la dette
- Dont **150 000 €** de dépenses « récurrentes » pour les installations existantes
- Dont **318 000 €** de dépenses d'équipements nouveaux

## A RETENIR en 2021

**2 470 446 €**

Dépenses de fonctionnement

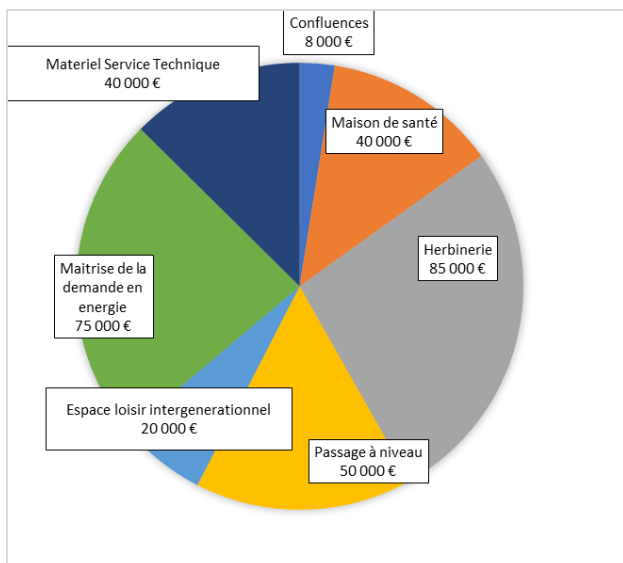
Elles regroupent les dépenses de rémunération des agents de la municipalité et les dépenses générales pour le fonctionnement des services. Les dépenses ont été stabilisées par un travail régulier de suivi.

**792 980 €**

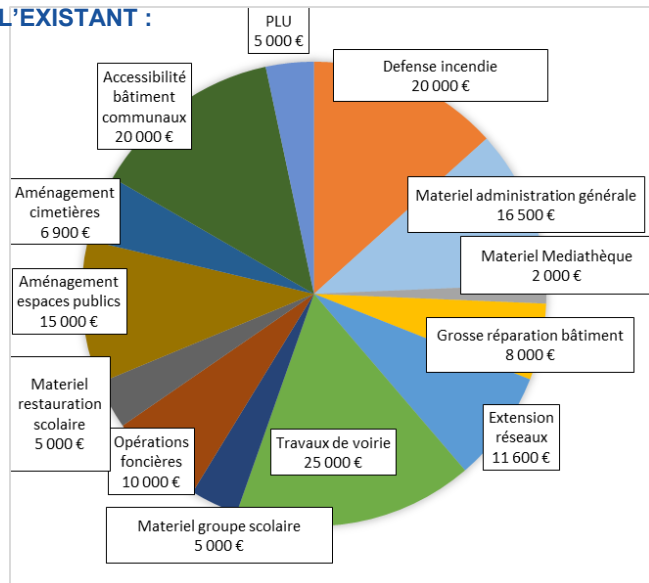
Dépenses d'investissement

Cette somme est composée du remboursement de la dette (283 680 €) et de dépenses réelles en nouveaux investissements (177 147 €). Une partie des investissements prévus en 2021 n'a pas été réalisée et se reporte sur 2022.

## DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2022 : 468 000 €



## 150 000 € POUR CONSERVER LA QUALITÉ DE L'EXISTANT :



## 318 000 € POUR LES PROJETS :

- ❖ Études projets structurants avec l'objectif d'un début de travaux au 2<sup>ème</sup> semestre pour la maison de santé, l'espace intergénérationnel et l'aménagement du passage à niveau.
- ❖ Investissement dans la réduction d'énergie pour diminuer nos dépenses de fonctionnement.

## 2022, ON CONTINUE LE PROGRAMME PLURI-ANNUEL POUR AUGMENTER L'ÉPARGNE NETTE DE LA COMMUNE

### EN 2021 : ce qui a été fait

#### RÉDUCTION DES DÉPENSES

- Économie sur les dépenses d'énergie des bâtiments communaux: travail de fond sur la réduction des dépenses de chauffage dans les bâtiments municipaux et réduction des temps d'éclairage public inutiles.
- Réduction des coûts grâce à une nouvelle politique d'achats.
- Optimisation de l'organisation du travail des services municipaux.

#### AUGMENTATION DES RECETTES

- Valorisation du patrimoine communal: travail sur le tarif et le taux d'occupation des salles en location.
- Suite à la réforme de la fiscalité, une commune a uniquement comme levier le taux de taxe foncière. L'état ayant augmenté cette année les valeurs locatives qui servent de base à cette taxe, le conseil municipal a décidé de maintenir à l'identique le taux.
- Travail de mise à jour sur les surfaces de publicité (panneaux publicitaires) pour redéfinir la taxe payée par les entreprises sur la commune.
- Travail de mise à jour sur le kilométrage de voirie qui rentre directement dans le calcul des dotations de l'état.

### EN 2022 : ce qui sera fait

#### RÉDUCTION DES DÉPENSES

- Economie sur les dépenses d'énergie des bâtiments communaux: investissement sur matériel pour continuer la réduction des dépenses d'énergie.
- Travail sur les limites d'effectifs pour préserver la qualité du service tout en stabilisant le montant des charges.

#### AUGMENTATION DES RECETTES

- Travail avec le préfet pour une meilleure compréhension des dotations de l'état en comparaison des autres communes de même importance dans Redon Agglomération.
- Évolution de l'effort fiscal : une augmentation des taux sur le foncier est en étude car taux faible comparé aux autres communes de Redon Agglomération même si les bases sont élevées.
- Optimisation du montant des subventions et dotations attribuées par les différents partenaires (Europe, Etat, Région, Département, Redon Agglomération).